

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## CONCERTS CLASSIQUES

### Le chef-d'œuvre fait toujours son effet

#### LES GRANDS CONCERTS

J. Brahms: Rhapsodie pour alto, chœur d'homme et orchestre, op. 53; B. Bartók: Cantate Profane; L. van Beethoven: Symphonie no 9 en ré mineur, op. 125. Margaret Jane Wray, soprano; Janis Taylor, alto; Stanford Olsen, ténor; John Cheek, baryton-basse; Chœur de l'OSM, Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 26 mai 1998; reprise le 27.

#### FRANÇOIS TOUSIGNANT

Encore foule à Wilfrid-Pelletier hier soir, le fait que la IX<sup>e</sup> de Beethoven soit à l'affiche n'y est pas pour rien. Dutoit en a profité pour faire une expérience: programmer au même concert la première à l'OSM de la *Cantate profane* de Bartók. Cela ne fut pas sans effet.

Pour un rare fois, le chœur était mal préparé. Ce fut presque un festival de flottements et de flou dans les nombreux et serrés contrepoints dont la partition est truffée. Seuls les grands instants d'unisson furent adéquatement rendus, bien que le chœur y manquait de son, enterré par l'orchestration compacte de Bartók qui elle aussi avait peine à prendre sa juste valeur. Le ténor fut un peu nerveux, la basse légèrement timide, mais bon, rien ne décollait et seul Dutoit les appuyait.

Légère déception donc, d'autant plus que la soirée avait magnifiquement commencé par un superbe *Rhapsodie pour alto* de Brahms. Sur les couleurs crépusculaires de l'orchestre, la voix de Janis Taylor trônait avec une chaleur et une intimité qui rappelaient les sommets de l'art de Kathleen Ferrier. Le chœur d'hommes, que Dutoit gardait en arrière-plan, fut remarquable d'homogénéité.

Arrivons au gros morceau. Dutoit prend «sa» Neuvième avec un sérieux indubitable, s'attardant à l'indication *non troppo* plutôt qu'*allegro*. Cela lui permet de jouer avec le mètre avec une virtuosité folle, en signalant tous ses déplacements avec une précision et une subtilité assez rares. Il manquera, du goût de certains, les explosions dramatiques que le mythe héroïque beethovenien entretient, mais la partition était toute belle et bien là, dans sa progression inéluctable et sa force architecturale encore neuve.

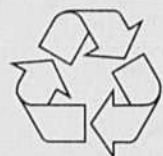
Dans le *Scherzo*, encore une fois un festival de précision. Pas d'humour ici, Dutoit le refuse. Il pousse le drame encore plus loin et l'OSM le suit, sans raideur, mais avec une froideur qui ne satisfait pas tout-à-fait, en référence à certains souvenirs. Encore une fois, quelle maîtrise dans les changements de battues métriques qui font la caractéristique de cette page, et un timbalier en grande forme.

Au mouvement lent, si Dutoit a bien su graduer la progression des doubles variations et bien laisser chanter ses musiciens, il n'a pas été capable d'en faire sentir tout l'aboutissement. La fanfare des trompettes tombe alors à plat, mais l'enchaînement direct avec le finale fait un effet boeuf.

L'«introduction» à l'Hymne à la Joie est ce qu'il y eut de plus formidablement réussi dans le concert. Résumé de ce qui s'est passé qui trouve sa résolution dans ce qui va arriver, le propos était rendu avec une clarté exceptionnelle, dans les variations, chœur splendide, solistes à l'avenant, et un OSM qui s'échauffe jusqu'au tison pour faire exploser de joie le public. La saison se termine sur une excellente note.

## Rectificatif

Dans la section «À propos» de notre édition du 22 avril 1998, consacrée au «plan Juppé» pour la maîtrise des dépenses de santé en France, il était écrit qu'«en cas de dépassement [du montant limitatif de dépenses] des sanctions étaient prévues qui devaient se traduire par des versements des professionnels». Bien sûr, il fallait lire «des versements». Nos excuses.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## OTTAWA La ministre reconnaît l'échec de son gouvernement

SUITE DE LA PAGE 1

compte, les gens qui déterminent les priorités pour le gouvernement du Canada sont le cabinet et le Parlement». Les environnementalistes présents et le président libéral du comité permanent de l'Environnement, Charles Caccia, ont été plus directs. «Les bureaucrates peuvent faire preuve de leadership quand les politiciens en font preuve eux-mêmes», a dit le député.

Selon le commissaire, il ne faut pas un génie pour corriger les lacunes existantes, seulement du «gros bon sens». Ainsi, les plans de mise en œuvre, quand ils existent, demeurent trop généraux, dépourvus de cibles claires et de mesures de rendement, ce qui empêche le Parlement d'évaluer les progrès réalisés. Il critique aussi le fait qu'on ait confié la direction du dossier des changements climatiques à deux ministères, ce qu'il juge moins efficace.

Même si l'environnement est une compétence partagée, M. Emmett note l'absence d'entente écrite entre le fédéral et les provinces qui permettrait, dans un dossier comme celui-ci, de clarifier le rôle de chaque niveau de gouvernement, tout en accordant au fédéral un rôle de chef de file. Il n'a pas voulu juger de la faisabilité de pareille entente dans un dossier aussi litigieux que la réduction des gaz à effet de serre.

Au Sommet de la Terre, à Rio, le Canada s'était engagé, comme les autres pays industrialisés, à stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de

1990. En fait, Ottawa prévoit que les niveaux pourraient être, en l'an 2000, jusqu'à 11 % plus élevés qu'en 1990. On a donc tenté de relancer ce combat à Kyoto, en décembre, en promettant, d'ici 2008-12, une réduction de 6 % par rapport à 1990.

La ministre fédérale de l'Environnement, Christine Stewart, a reconnu l'échec du gouvernement à l'égard des objectifs fixés à Rio mais elle maintient que son gouvernement est déterminé à respecter les cibles de Kyoto. Selon elle, des gestes significatifs ont été faits depuis l'enquête du commissaire. La ministre espère aussi pouvoir présenter aux Communes cet automne la Loi sur la protection des espèces menacées.

Le Canada est signataire d'au moins 230 accords bilatéraux et multilatéraux, contraignants ou non, en matière d'environnement. Le commissaire ne l'a toutefois su qu'après avoir dressé lui-même la liste de ces ententes. Personne n'avait cru nécessaire de le faire. Mme Stewart a dit avoir constaté la même lacune. Elle a donc demandé à son ministère d'en faire, à son tour, la liste...

M. Emmett s'est aussi penché sur le processus fédéral d'évaluation des impacts environnementaux et a constaté un manque d'uniformité dans l'application de la loi. Tous les effets d'un projet soumis seulement à un examen préalable ne sont pas toujours pris en compte. L'information sur le milieu est fréquemment incomplète. Celle fournie au public est de son côté difficile à comprendre. Quant au suivi, il est pour ainsi dire inexistant.

## Commandite des compagnies de tabac

### Le fonds de transition ne serait plus qu'un rêve

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les partis d'opposition ont accusé le ministre de la Santé, Allan Rock, de faire traîner le dossier du tabac pour éviter de se retrouver encore une fois sur la sellette aux Communes.

Le quotidien *The Toronto Star* affirmait hier que le fédéral avait enterré l'idée de créer un fonds de transition de 100 millions de dollars pour venir en aide aux événements culturels et sportifs commandités par les compagnies de tabac. Celles-ci ont menacé de leur couper les vivres si le projet de loi antitabac reste tel qu'adopté. Il prévoit des restrictions sur les commandites du tabac.

Citant des sources anonymes, le *Star* avançait que le gouvernement fédéral aurait du mal à justifier la création d'un tel fonds tout en refusant d'indemniser les victimes de l'hépatite C.

Le ministre Rock s'est éclipsé après la période de questions, refusant de répondre aux questions des journalistes. M. Rock avait promis d'assouplir le projet de loi antitabac l'automne dernier et de présenter des modifications avant Noël. On s'attendait à ce qu'il fasse une exception pour le Grand Prix de Formule 1 de Montréal.

Selon le député libéral de Vaudreuil, Nick Discepolo, M. Rock devrait présenter les modifications avant la fin de la séance parlementaire. «S'il attend jusqu'à la reprise de septembre, ce sera trop tard pour mettre les modifications en vigueur», a-t-il indiqué hier sur les ondes de *NewsWorld*.

Le texte législatif fédéral prévoit que les restrictions sur les commandites des compagnies de tabac entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre.

Le projet de loi antitabac du ministre de la Santé du Québec, Jean Rochon, a cependant brouillé les cartes.

Plus dur que le projet de loi fédéral, le projet québécois interdit complètement les commandites de l'industrie du tabac. Il prévoit une période de transition de cinq ans pour

la commandite du sport automobile. Les événements culturels ont deux ans pour mettre fin aux commandites du tabac et trouver de nouvelles sources de revenu. Une aide de 12 millions est prévue.

Contre les assouplissements, la Société canadienne du cancer espère que le projet de loi québécois forcera le fédéral à durcir le sien. «Ça va mettre de la pression pour qu'Ottawa renforce son projet de loi», croit le porte-parole Rob Cunningham.

Mais aux yeux des députés libéraux québécois, ce serait la catastrophe.

«Notre projet de loi est un peu plus doux parce qu'on acceptait que les commandites figurent sur 10 % des affiches, a laissé entendre une source libérale qui a préféré rester anonyme. Je ne sais pas comment on va procéder avec ça parce que le projet de loi du Québec risque d'être adopté avant la fin de juin.»

Or il n'est pas question de «s'aligner sur Rochon». Donc, on ne parle pas d'une interdiction complète mais probablement d'une phase de transition de trois à cinq ans.

«Si M. Rock décidait de bannir complètement, ce serait un choc total pour les différentes organisations», a précisé cette source.

Pour le chef bloquiste Gilles Duceppe, la valse-hésitation du gouvernement a assez duré. M. Rock doit déposer ses modifications sans plus tarder.

«On le promet à peu près toutes les semaines mais il n'y a rien. Je suis convaincu qu'on attend la fin de la session pour annoncer un certain nombre de choses, bonnes ou mauvaises.»

Il ne voit pas nécessairement un lien entre le dossier de l'hépatite C et le dossier du tabac.

Pour sa part, le critique réformiste Grant Hill peut comprendre qu'il serait difficile de justifier l'octroi d'un fonds de 100 millions et de ne pas mettre un sou de plus sur la table pour les victimes de l'hépatite C.

## Hépatite C: du travail de coulisse

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien s'est montré intraitable, refusant de bouger dans le dossier des victimes de l'hépatite C, mais en coulisse, du travail se fait pour déterminer le nombre de victimes infectées avant 1986.

En effet, un groupe d'experts a été formé par le gouvernement fédéral pour revoir le travail du Dr Robert Remis, de l'université de Toronto.

Pour s'assurer que «l'analyse soit la plus exhaustive possible» et que le gouvernement ait «toutes les sources possibles de données» en main, le ministre de la Santé a invité la Société de l'hépatite C à soumettre le nom d'un expert. La même invitation a été lancée aux provinces et territoires, aux groupes de victimes et à la Croix-Rouge.

L'idée, a confirmé le directeur adjoint du Laboratoire de

lutte contre la maladie, Paul Gully, consiste à «créer un consensus» et à «comparer les méthodologies». Ottawa souhaite que «le groupe au complet» puisse s'entendre sur le nombre de personnes contaminées avant 1986 qui devraient être indemnisées.

Une lettre en ce sens, signée de la main de la sous-ministre de la Santé, Michelle Jean, a été acheminée aux intéressés en prévision d'une rencontre de deux jours prévue pour la mi-juin.

Le président de la Société de l'hépatite C, Jeremy Beaty, y voit un petit signe d'ouverture. «Ils veulent avoir une meilleure idée du nombre [de personnes infectées]. Ils n'ont jamais fait cela auparavant», a-t-il signalé au cours d'un entretien téléphonique.

Le but de ce groupe d'expert n'est pas de faire une nouvelle étude indépendante mais de revoir le rapport du Dr Remis, prévu pour la mi-juin.

## AUM

### La secte se serait également refait une santé financière

SUITE DE LA PAGE 1

auberge dans la région de Nagano où des fidèles se réunissent. Les autorités locales ont déjà reçu des plaintes des voisins dénonçant des comportements bizarres et d'étranges odeurs...

Côté finances, la secte se serait également refait une santé. Selon le rapport de police, elle a relancé avec succès son activité de ventes d'ordinateurs. Elle possède au moins six magasins spécialisés, dont un à Akihabara, le quartier de l'électronique de la capitale. En 1997, leur chiffre d'affaires a dépassé 50 millions de dollars. Des rentes d'argent auxquelles s'ajoutent les cotisations des membres ainsi que les frais de participations aux séminaires, qui lui ont rapporté plus d'un quart de million de dollars.

Pendant les trois derniers mois de 1997, Aum a organisé 190 séminaires auxquels ont assisté 3300 participants. La secte a repris d'autant plus facilement ses activités qu'elle n'avait pas été dissoute. La loi japonaise est en effet extrêmement protectrice pour les organisations religieuses, un statut dont bénéficie Aum, et le gouvernement a toujours hésité à engager un bras de fer avec elles de peur de se mettre à dos des lobbys autrement puissants.

C'est donc non sans un certain soulagement qu'il s'était vu rejeter, il y a un an et demi, la possibilité d'engager une procédure d'interdiction de la secte. Une commission indépendante auprès du ministère de la Justice avait en effet conclu, dans un avis alambiqué, que la loi sur la prévention des activités subversives visant les organisations terro-

ristes ne pouvait s'appliquer à Aum. La secte était pourtant bien qualifiée de «groupe terroriste» par la commission mais celle-ci avait considéré que, privée de ressources, Aum ne constituait plus une menace pour la société.

Est-elle redevenue menaçante depuis? Faut-il l'interdire pour de bon, comme le réclament les victimes? La même commission reconnaît aujourd'hui que l'activité de la secte Aum est florissante. Le récent rapport de police est encore plus précis et affirme que des membres de l'organisation parleraient de nouveau d'acheter des armes. Du coup, la justice envisage de nouveau sérieusement une procédure de dissolution et semble moins prêter l'oreille à ceux qui estiment que la secte, privée de ses chefs tous emprisonnés, est désormais bien inoffensive.

En attendant, les premières condamnations de membres directement impliqués dans les attentats de mars 1995 tombent. Hier, l'un des cinq auteurs de l'attentat au gaz sarin a été condamné à la prison à vie. Chirurgien en vue à Tokyo avant de rejoindre la secte en 1990 où il occupait un poste clé, Ikuo Hayashi a répandu personnellement du gaz mortel dans les wagons du métro.

Arrêté un mois après le drame, il a été l'un des rares adeptes à passer immédiatement aux aveux en manifestant des remords. Ayant décidé de collaborer avec la justice, il a largement contribué au règlement de l'affaire et à l'arrestation de nombreux cadres de Aum. D'où la relative clémence des juges qui lui ont épargné la peine de mort par pendaison dont sont passibles les autres dirigeants de la secte, dont le gourou à la longue barbe noire.

Le commissaire déplore aussi que la loi ne s'applique pas, entre autres, aux sociétés de la Couronne ou aux entités privées qui assurent la gestion des ports ou des aéroports. De plus, la portée de la loi est parfois trop étroite. Ainsi, un pont fera l'objet d'une évaluation mais pas la route qui y mène, compétence provinciale oblige.

Brian Emmett souligne que la peur de s'ingérer dans des domaines de compétence provinciale agit parfois comme un frein. Par contre, insiste-t-il, quand un projet est soumis à l'évaluation de deux gouvernements, la coopération est la règle plutôt que l'exception.

Le poste de commissaire à l'environnement — une promesse du premier livre rouge libéral — a été créé en 1995. M. Emmett, qui travaille au sein du Bureau du vérificateur général et se rapporte au Parlement, est entré en fonction l'année suivante.

Son rapport vient compléter le portrait dressé la veille par un rapport du comité parlementaire sur l'environnement. Ce dernier, signé par des députés de tous les partis, conclut que les compressions budgétaires ont coûté au ministère de l'Environnement sa capacité de faire respecter les lois environnementales, dont celles sur les produits toxiques et dangereux. Il note que les enquêteurs sont moins nombreux et ont moins de moyens pour enquêter et poursuivre les contrevenants. Le comité recommande la création d'une agence indépendante d'application des lois environnementales qui se rapporterait directement au ministre.

## BIBLIOTHÈQUE

SUITE DE LA PAGE 1

SITQ, Marie Carrier. Le bras immobilier de la Caisse de dépôt et placement est propriétaire du Palais du commerce et ne veut vraisemblablement pas laisser aller le terrain pour une bouche de pain aux mains de la SIQ (Société immobilière du Québec), qui représente le gouvernement.

«On a un terrain à vendre, explique Mme Carrier, et on n'est quand même pas pour le donner, même si c'est pour une belle cause comme la bibliothèque. On a des comptes à rendre à des actionnaires en bout de ligne, comme n'importe quelle autre compagnie.»

Mme Carrier soutient que de telles négociations s'avèrent «toujours plus longues que prévues». Plusieurs offres et contre-offres ont été déposées par le vendeur (SITQ) et l'acheteur potentiel (SIQ) au cours des derniers mois.

Prétextant la confidentialité des négociations, la SITQ refuse de dévoiler le prix demandé pour le terrain occupé par le Palais du commerce; cependant, assure Mme Carrier, le prix du marché est respecté. Selon elle, la situation géographique du Palais du commerce représente une grande valeur.

«De notre côté, on fait preuve du plus de fair-play possible avec un souci de transparence. Nos demandes ne se situent pas en dehors de la valeur du marché.»

Mais il est trop tôt pour parler de cul-de-sac des négociations, ajoute-t-elle. Quant à la possibilité que le gouvernement change d'avis et de site, la porte-parole de la SITQ estime qu'elle est toujours présente.

«On a toujours peur tant que ce n'est pas signé. Mais il faut laisser aller le processus de négociations. On essaie toujours de trouver un terrain d'entente. Une chose est sûre, on va avoir une Grande Bibliothèque à Montréal.»

La SITQ dit faire preuve d'ouverture d'esprit dans ces négociations en affichant une volonté de s'ajuster. La firme garde espoir de voir le dossier avancer et se résoudre d'ici quelques semaines. Des rencontres ont eu lieu et d'autres sont prévues entre les représentants des deux parties.

Au ministère de la Culture et des Communications, on affirme que le choix du site n'est pas définitif. Le choix du site devait faire l'objet d'une présentation au conseil des ministres depuis plusieurs semaines mais le sujet a été remis à aujourd'hui en raison des négociations toujours en cours.

Par contre, l'autre site dont il a longuement été question, l'Îlot Balmoral, un site adjacent à la Place des Arts, fait l'objet de convoitise de la part de la chaîne de magasins de vêtements Les Ailes de la mode. Le complexe envisagé pourrait même accueillir, en plus d'un quatrième magasin, une salle de cinéma Imax.

Si les négociations devaient échouer entre la SITQ et la SIQ, le gouvernement n'aurait donc guère d'autre choix que de se tourner vers la bibliothèque Saint-Sulpice, l'un des édifices actuels de la Bibliothèque nationale du Québec, un des futurs colocalitaires, avec la Bibliothèque centrale de Montréal, de la GBQ.

Dans son rapport remis au mois de mars, la SIQ concluait à propos de Saint-Sulpice qu'elle «présente des coûts de réalisation supérieurs aux deux autres retenus puisqu'il faut exproprier une grande partie des terrains nécessaires pour la réalisation du projet et, en plus, construire un stationnement souterrain».

À la leur des récents développements, il semble cependant que ces coûts seraient moindres que le prix demandé par la SITQ pour le terrain où loge le Palais du commerce.

## Contrôle aérien: rien ne va plus

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Un an après avoir pris en main le système de navigation aérienne au Canada, la société Nav Canada accuse ses contrôleurs aériens de mettre en péril la sécurité des voyageurs.

L'Association canadienne des contrôleurs aériens, qui représente 2200 membres, rétorque que c'est plutôt l'employeur qui est responsable de cet état de fait.

De son côté, le Conseil canadien des relations de travail a reproché aux syndiqués d'avoir failli à une ordonnance leur interdisant de perturber le système de contrôle du trafic aérien par des arrêts de travail illégaux. Le conflit a éclaté au grand jour il y a un mois quand les contrôleurs ont rejeté une entente de principe. Nav Canada avait commencé par se plaindre du manque d'aiguilleurs du ciel à l'aéroport international Pearson, de Toronto, plusieurs d'entre eux s'étant rapportés malades ou refusant de travailler en heures supplémentaires le dimanche 17 mai, fête de Victoria.

Le service du contrôle aérien à Toronto est partagé en huit sections, mais selon Nav Canada, toutes étaient affectées ce jour-là par le manque de personnel. Ainsi, le terminal principal, dont la section responsable contrôle les arrivées et départs de Pearson dans un rayon de 42 kilomètres, n'avait plus qu'un seul aiguilleur du ciel en poste, alors qu'il aurait dû y en avoir cinq pour le quart de travail de 6h15 à 15h. «Nav Canada a dû réduire de façon radicale et dérouter le trafic dans le secteur aérien couvert par Toronto», précisait la société sans but lucratif dans une plainte déposée le même jour.

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O-	37%
O+	24%

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Info-collecte: 527-1501

## Le «66» ne reviendra pas au jeu ... en 1999

Pittsburgh — Mario Lemieux n'effectuera pas un retour au jeu cette année. «Celle idée d'un retour au jeu parce qu'il a besoin d'argent est erronée», a déclaré son agent Tom Reich. Quelqu'un y est allé de spéculations délirantes.

Le Magnifique, qui a pris sa retraite il y a un an, ne chaussera-t-il plus jamais les patins?

«Non, il n'en est pas question», a affirmé Reich. Je ne parle pas pour l'éternité, mais il n'effectuera pas un retour cette année.

Lemieux a déposé une requête devant les tribunaux le 15 mai dans laquelle il poursuit le propriétaire majoritaire des Penguins de Pittsburgh Roger Marino parce que l'équipe ne lui a pas versé les montants échelonnés sur son contrat de 42 millions signé en 1992. L'équipe pourrait lui devoir jusqu'à 35 millions.

«C'est très malheureux que cela se produise», a dit Howard Baldwin, qui avait offert le contrat à Lemieux mais qui a vendu ses intérêts dans les Penguins à Marino l'année dernière. Mais nous discutons et j'espère que tout se réglera d'ici un mois.

Lemieux, âgé de 33 ans, a annoncé sa retraite après l'élimination des Penguins en séries éliminatoires au printemps 1997. Il a été admis au Temple de la renommée l'automne dernier.

Lemieux, sextuple champion marqueur et nommé à trois reprises le joueur par excellence de la LNH, s'est souvent plaint que l'accrochage et l'obstruction l'avaient privé du plaisir de jouer. Mais il ne faut pas croire que la volonté de la ligue de combattre cette plaie combinée à ses problèmes d'être payé devraient l'inciter à revenir au jeu.

«Vous pouvez être certain que Mario va toucher tout son argent», a conclu Reich.

Dallas 3 Detroit 1

## Le Stars se ressaisissent

ASSOCIATED PRESS

Dallas — Bob Bassen, Greg Adams et Guy Carbonneau ont touché la cible et Ed Belfour a bloqué 27 tirs quand les dynamiques Stars de Dallas se sont ressaisis après avoir été blanchis dans le premier match pour battre les Red Wings de Detroit 3-1, et ainsi égaliser la finale de l'Association de l'Ouest à un partout.

Les troisième et quatrième matchs de la série seront disputés à Detroit vendredi soir et dimanche après-midi.

Les buts de Bassen et de Adams ont fourni l'avance 2-1 aux Stars après deux périodes de jeu. Carbonneau a mis la touche finale en envoyant la rondelle dans le filet abandonné avec 11 secondes à écouler au troisième tiers.

L'acrobatique Belfour a pris les choses en main en troisième période

et il a stoppé 10 lancers, dont un en étirant la jambe à la 12e minute, à la suite d'un revirement provoqué par Mike Modano.

Adams a saisi la passe de Modano et il a décoché un tir frappé d'une trentaine de pieds du cercle d'engagement gauche qui a trompé la vigilance de Chris Osgood, et donné les devants 2-0 aux Stars à 8:48 de la deuxième période. Adams a partiellement raté son lancer et la rondelle s'est faufilée entre les jambières du gardien.

Les Red Wings ont finalement déjoué Belfour moins de deux minutes plus tard quand Vyacheslav Kozlov a marqué à la suite de la passe de Tomas Holmstrom. Kozlov, obtenant son cinquième filet des séries, a trouvé l'ouverture entre les jambières de Belfour, refroidissant l'enthousiasme

des 16928 spectateurs au Reunion Arena pendant quelques instants.

Bassen a réussi son premier filet des séries à 5:56 du début du match, redirigeant la passe dans l'enclave de Grant Marshall qui venait de couper une tentative de déblaiement de Osgood de derrière son but.

Les deux équipes ont été incapables de profiter d'un des six jeux de puissances chacune dont elles ont profités.

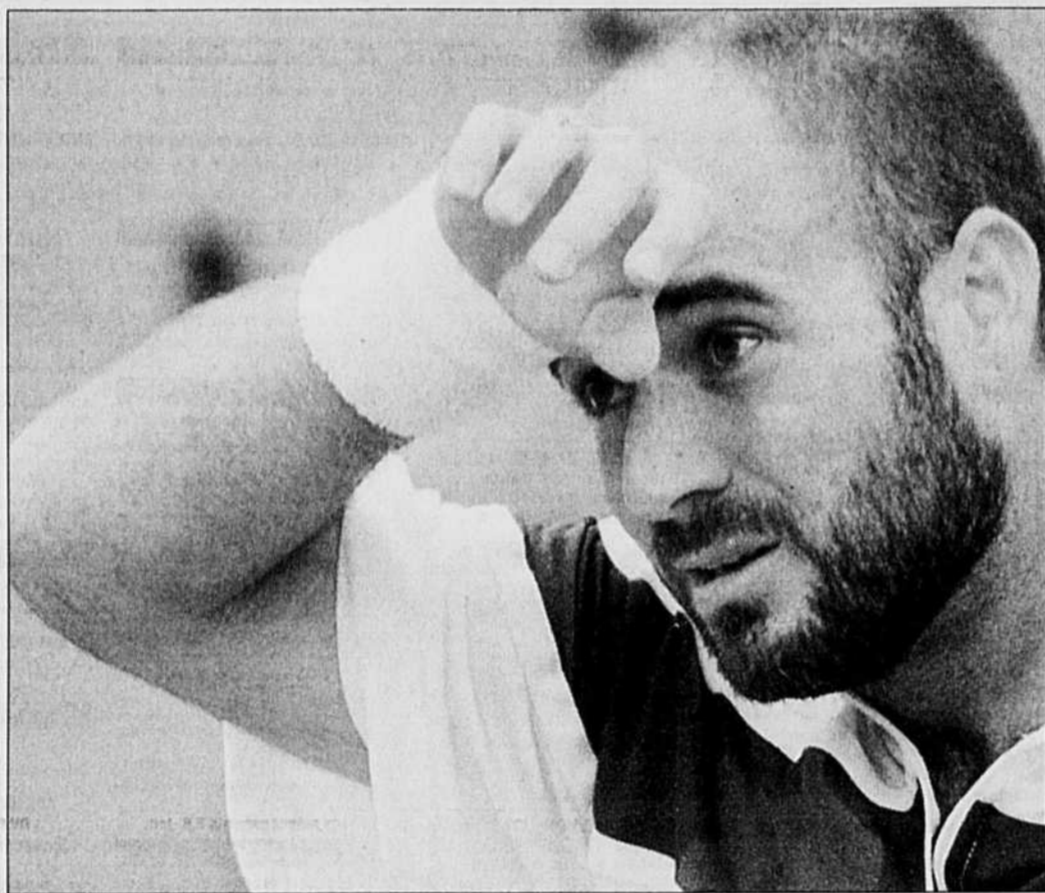
Osgood avait blanchi les Stars 2-0 dimanche dans le premier match, bloquant 14 lancers. Osgood a maîtrisé 20 tirs, hier.

### De nouveaux admirateurs

Todd Krygier s'est fait de nouveaux admirateurs à Washington en marquant le but gagnant à 3 min 01 de la prolongation face aux Sabres de

Buffalo dans le deuxième match de la finale de l'Association est. Mais en inscrivant le plus important but de sa carrière qui égalait la série une victoire partout, Krygier a sans doute perdu quelques clients à son restaurant situé dans la région de Buffalo.

S'il est né à Chicago, Krygier a grandi à Orchard Park, en banlieue de Buffalo. Avant d'être repêché par les Whalers de Hartford en 1988, l'attaquant des Caps avait toujours été un chaud partisan des Sabres. Sa famille — sa femme Kim et leurs deux enfants Brock et Natalie — passe d'ailleurs ses étés à Buffalo. Malgré son attachement pour sa ville d'adoption, on peut penser que Krygier sera accueilli tel un traître lors du troisième match de la série qui aura lieu, jeudi, au Marine Midland Arena.



L'Américain Andre Agassi

Internationaux de tennis de Roland-Garros

## Retour raté d'Agassi, chute inattendue de Korda

Paris (AFP) — La plus grosse surprise de la deuxième journée des Internationaux de France de tennis, hier, est intervenue à la nuit tombante avec l'élimination du Tchèque Petr Korda, n° 2 mondial et deuxième tête de série du tournoi, par un jeune Argentin de 20 ans, 216<sup>e</sup> joueur mondial, Mariano Zabaleta en cinq sets 6-0, 6-2, 3-6, 4-6, 6-3.

Privé de sa première tête du bas du tableau, le simple messieurs ne pourra plus compter non plus sur une de ses autres vedettes car l'Américain Andre Agassi, venu avec des grosses ambitions, s'est fait sortir par un inconnu russe de 18 ans, 114<sup>e</sup> mondial, Marat Safin, en cinq manches également, 5-7, 7-5, 6-2, 3-6, 6-2.

Pour le vainqueur de l'Open d'Australie en janvier, dure est la chute. A 30 ans, Korda a cédé devant l'insolence et l'absence de complexe d'un joueur qui n'est pas sans références. Il a été champion du monde junior en 1996 en s'imposant notamment à Roland-Garros, mais sa saison 1997 avait été perturbée par une blessure à l'épaule. Son meilleur résultat de la saison était une place de demi-finaliste dans le tournoi challenger de Birmingham et c'était sa deuxième participation aux Internationaux de France après une élimination au premier tour l'an dernier.

Originaire de Tandil, il n'avait jamais joué un match en cinq sets. Et c'est précisément au cinquième, alors que Korda, mené deux sets à zéro, avait égalisé à deux sets partout, qu'il allait faire lâcher prise au Tchèque. Il

faisait le break au sixième jeu pour mener 4-2, ratait une première balle de match au huitième jeu sur le service de Korda, qui revenait à 5-3, puis s'agrippait sur la première des deux balles de match qu'il s'était ménagées au neuvième jeu.

Revenu à Paris après un an d'absence avec des ambitions élevées, l'Américain Andre Agassi n'aura même pas fait un tour sur la terre battue de Roland-Garros, son plus mauvais résultat en neuf participations.

Korda a été la seule des têtes de série du simple messieurs en course mardi à chuter. L'Américain Michael Chang (n° 11) en trois sets, le Néerlandais Richard Krajicek (n° 10), les Espagnols Alex Corretja (n° 14) et Alberto Berasategui (n° 16) en quatre sets ont rallié le deuxième tour. Le matin, l'Australien Patrick Rafter (n° 4) accroché la veille (deux sets partout) par le Canadien Sebastien Lareau a expédié la cinquième manche. Au total, douze des seize têtes de séries participeront au deuxième tour.

Cette journée aura été ainsi celle des étoiles déchues. Avec Agassi, l'Espagnol Sergi Bruguera, deux fois vainqueur sur la terre de Roland-Garros (1993 et 1994) et le Croate Goran Ivanisevic ont été éliminés sèchement au premier tour en trois sets.

Dans le tableau féminin, une seule des huit têtes de série au programme mardi a été éliminée la Sud-Africaine Amanda Coetzer (n° 5). Au total, elle seront douze également au rendez-vous du deuxième tour.

## Lareau s'incline au deuxième jour

Paris (PC, AP) — Il a fallu deux jours à l'Australien Patrick Rafter, quatrième tête de série, pour finalement venir à bout du Québécois Sébastien Lareau.

Après une interruption survenue la veille en raison de la noirceur alors que les deux joueurs étaient à égalité 2-2, le cinquième joueur mondial est revenu et il l'a emporté 6-2 dans la dernière manche pour accéder au deuxième tour du tournoi. Cette victoire a mis fin à une séquence de deux défaites consécutives de Rafter sur terre battue.

Lareau est classé 107<sup>e</sup> au monde et il a seulement une victoire à son crédit en simple à Roland-Garros.

Deux autres Canadiennes, les Ontariennes Jana Nejedly et Patricia Hy-Boulais, ont également subi l'élimination.

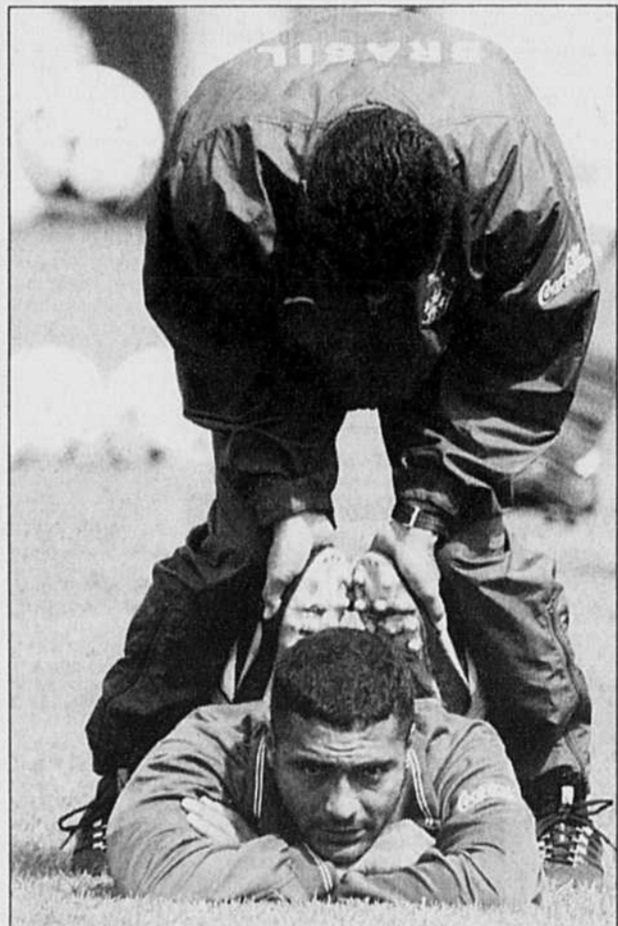
Nejedly a plié l'échine 6-2, 1-6, 6-4 devant la jeune vedette montante Serena Williams tandis que Hy-Boulais s'inclinait 6-1, 6-1 devant l'Espagnole Magui Serna.

Dans les autres matchs à l'affiche, Monica Seles a eu besoin de seulement 51 minutes pour se débarrasser de l'Australienne Anne Ellwood 6-0, 6-2 en première ronde. Il s'agissait de son premier match depuis la mort de Karoly Seles, son père et entraîneur décédé le 14 mai d'un cancer.

Seles, ex-championne qui est classée sixième tête de série cette année, semblait en voie de blanchir sa rivale, prenant l'avance 5-0 dans le deuxième set. Mais Ellwood a réussi un bris et a gagné un jeu sur son service.

«C'est ce que je veux faire et je pense que mon père aurait aimé ma façon de jouer, a confié Seles. C'était trop difficile pour moi de rester à la maison.»

## Romario confiant



REUTERS

ROMARIO, l'attaquant-vedette de l'équipe de football du Brésil, s'est déclaré très confiant et assuré qu'il serait prêt pour le Mondial, hier, à l'issue de ses premières séances d'entraînement à Ozoir-la-Ferrière depuis l'arrivée en France de la sélection ariver de le 22 mai. «Je suis satisfait», a lancé Romario. «Rien n'a changé, à savoir que j'ai jusqu'au 10 juin [date du match d'ouverture Brésil-Ecosse], mais j'espère que je serai à 100% physiquement et techniquement.» Sur le stade des Trois Sapins, Romario s'est contenté d'une série de sprints et d'une séance d'étirements sous la surveillance de son préparateur physique.

## HOCKEY

**FINALE DE L'EST**  
Washington contre Buffalo  
Samedi  
Buffalo 2 Washington 0  
Lundi  
Buffalo 2 Washington 3  
(Série égale 1-1)  
Ce soir  
Washington à Buffalo, 19h30, CBC, SRC  
Samedi  
Washington à Buffalo, 19h30, CBC, SRC

**FINALE DE L'OUEST**  
Dallas contre Detroit  
Dimanche  
Detroit 2 Dallas 0  
Hier  
Detroit 1 Dallas 3  
(La série est égale 1-1)  
Vendredi  
Dallas à Detroit, 19h30, CBC, SRC  
Dimanche  
Dallas à Detroit, 14h., CBC, SRC, Fox

### Les meneurs

	B	P	Pts
Zyerman, Det	3	13	16
Fedorov, Det	8	7	15
Barnaby, Buf	6	6	12
Recchi, Mon	4	8	12
Oates, Was	5	7	12
Lidstrom, Det	3	9	12
Forsberg, Col	6	5	11
Lapointe, Det	6	5	11
Holmstrom, Det	5	6	11
Audette, Buf	4	7	11
Juneau, Was	4	7	11
Campbell, STL	7	3	10
Gonchar, Was	7	3	10
Kozlov, Det	4	6	10
Holzinger, Buf	3	7	10
Modano, Dal	3	7	10
Courtnall, STL	2	8	10
Pronger, STL	1	9	10
Alfredsson, Ott	7	2	9
Grosk, Buf	6	3	9
Satan, Buf	5	4	9
Bellows, Was	4	5	9
Jagr, Fgt	4	5	9
Corson, Mtl	3	6	9
Dampousse, Mon	3	6	9
Ward, Buf	3	6	9
Weight, Edm	2	7	9
Wooley, Buf	1	8	9

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	38	14	.731	—
New York	27	20	.574	8 1/2
Philadelphie	23	25	.479	13
Montréal	18	32	.360	19
Floride	17	34	.333	20 1/2

### Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	32	19	.627	—
Chicago	28	22	.560	3 1/2
St. Louis	25	24	.510	6
Milwaukee	24	25	.490	7
Pittsburgh	24	28	.462	8 1/2
Cincinnati	23	29	.442	9 1/2

### Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	31	20	.608	—
San Francisco	30	22	.577	1 1/2
Los Angeles	25	26	.490	6
Colorado	22	29	.431	9
Arizona	16	34	.320	14 1/2

### Hier

San Francisco 5 Cincinnati 2
N.Y. Mets 10 Floride 6
Atlanta 9 Montréal 3
Houston 13 Los Angeles 2
Milwaukee 3 Pittsburgh 2
San Diego en Arizona

**Aujourd'hui**

San Francisco à Cincinnati, 12h35.
Philadelphie à Chicago, 14h20.
Mets en Floride, 19h05.
Montréal à Atlanta, 19h40.
Pittsburgh à Milwaukee, 20h05.
Los Angeles à Houston, 20h05.
Colorado à St. Louis, 20h22.
San Diego en Arizona, 22h35.

### LIGUE AMÉRICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	34	10	.773	—
Boston	29	19	.604	7
Toronto	26	24	.520	11
Tampa Bay	22	27	.449	14 1/2
Baltimore	22	28	.440	15

### Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	28	21	.571	—
Minnesota	21	27	.438	6 1/2
Detroit	19	27	.413	7 1/2
Chicago	19	28	.404	8
Kansas City	18	31	.367	10

### Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	31	17	.646	—
Anaheim	25	24	.510	6 1/2
Seattle	23	27	.460	8 1/2
Oakland	21	28	.429	10 1/2

### Hier

Tampa Bay à Oakland
Baltimore à Seattle
Detroit à Cleveland
Toronto à Boston
Yankees à Chicago
Aujourd'hui
Minnesota au Texas, 14h35.
Yankees à Chicago, 20h05.
Kansas City à Anaheim, 22h35.

## Braves 9 Expos 3

## À bras raccourcis sur Valdes

PRESSE CANADIENNE

Tout jouait contre les Expos, hier. En plus d'affronter la meilleure équipe de la Ligue nationale, ils présentaient une fiche de 4-14 à l'étranger et ils étaient 3-10 contre un partant gaucher.

Le match était aussi disputé un mardi, le jour de la semaine où les Braves d'Atlanta ne perdent jamais. Leur dernière défaite subie un mardi remonte au 19 août de la saison dernière (13-0). Vous aurez deviné que les Expos ont subi la défaite. Il n'y a eu aucun miracle à Turner Field. Ils ont été écrasés 9-3 par les Braves devant 28 662 personnes pour entreprendre leur voyage de 12 matchs par une défaite.

Les Expos affrontaient les Braves pour la première fois cette saison. L'an passé, ils n'ont remporté que deux victoires en 12 matchs contre eux.

Miguel Batista (1-2) s'est bien débrouillé contre la meilleure offensive du circuit, une équipe qui a marqué 130 points de plus que les Expos (290-160). Il a alloué sept coups sûrs et quatre points en cinq manches et deux tiers.

Andres Galarraga lui a fait mal à la première en claquant son 18<sup>e</sup> circuit, un coup de deux points. Il a accordé des doubles d'un point à Chipper Jones à la cinquième et Andrew Jones à la sixième.

Les Braves sont tombés à bras raccourcis sur Marc Valdes, à la septième. Un grand chelem de Javy Lopez a couronné une poussée de cinq points. Il a frappé son 12<sup>e</sup> circuit de la saison, son deuxième grand chelem en carrière. L'autre point a été produit par un simple de Galarraga.

Publié le samedi 20 juin 1998

Cahier

SPÉCIAL

Bonne fête

# Québec

Tombée publicitaire le vendredi 12 juin 1998

LE DEVOIR